Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 20 (1915)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXVI° Assemblée générale tenue à Genève, les 25 et 26 septembre 1915.

Samedi 25 septembre.

A 8 heures du soir, les sociétaires se réunissent, au nombre de vingt-sept, à l'hôtel des Familles, rue de Lausanne, en un souper durant lequel la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Chacun était heureux de revoir des visages amis, car surtout en ces temps troublés il est bon de se grouper entre confédérés, unis dans le même amour pour la patrie et sympathisant dans le même goût pour les documents ayant trait à l'histoire des générations passées.

C'est ce qu'a fait ressortir M. Eugène Demole, président, lorsqu'à l'heure des toasts il a remercié les nombreux participants; il leur a souhaité une cordiale bienvenue dans notre vieille cité, suisse de cœur et d'alliance depuis quatre cents ans et canton suisse depuis cent et un ans.

La Société entend ensuite une communication fort intéressante de M. Fritz Blatter, de Berne, rappelant le vol commis à la Bibliothèque de cette ville en 1746, à la suite duquel disparurent nombre de médailles, entre autres la belle médaille en or de Davel dont le président fait circuler un exemplaire appartenant à M. Guillaume Trembley.

M. Demole remercie l'auteur de sa communication qui sera insérée dans la Revue.

M. Grossmann remet à chaque participant l'exemplaire en bronze du jeton frappé à l'occasion de l'assemblée. Il est dû à M¹¹⁰ Clotilde Roch pour la gravure et à M. Furet pour la frappe. Ce jeton, qui rappelle les traits du regretté Hugues Bovy, fait honneur à l'artiste qui l'a modelé et qui est l'élève du maître.

M. Jaccard fait ensuite une démonstration pratique de son procédé pour l'obtention de reproduction en plâtre des médailles. Après avoir poli soigneusement la pièce à reproduire, il la saupoudre légèrement de talc, ainsi que la pastaline destinée à recevoir l'empreinte; un second saupoudrage intervient encore; grâce à cette double opération, la pièce se détache facilement et l'empreinte ne conserve aucune adhérence préjudiciable. M. Jaccard donne ensuite quelques conseils pour la préparation du plâtre, qui doit avoir une certaine densité, et il procède enfin au coulage. Le plâtre doit séjourner environ une heure dans le moule jusqu'à ce que la solidification soit opérée.

Chacun apprécie cette excellente leçon et se promet d'en faire plus tard l'essai.

M. Émile Hahn présente un nouveau procédé de métallisation dû à M. H.-V. Schoop, de Zurich, qui consiste à fondre un fil métallique (or, argent, platine, cuivre, etc.) par le moyen d'un chalumeau oxhydrique. A peine amené à l'état de fusion, le métal est pulvérisé par un courant d'air comprimé qui le chasse sur l'objet qu'on veut recouvrir de métal. Il en résulte une enveloppe métallique de l'épaisseur que l'on désire qui, à bien des égards, est supérieure au métal galvanoplastique, surtout en raison de sa densité.

Dimanche 26 septembre.

Assemblée générale tenue à l'Athénée.

La séance est ouverte à 8 heures 50 du matin, sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Sont présents: MM. Eugène Demole, Grossmann, Cailler, Audeoud, H. Fatio et Jarrys (membres du comité); D^r F. Imhoof-Blumer (Zurich, membre honoraire); Lang-Schneebli (Argovie); Brüderlin (Bâle); Blatter, D^r Grunau (Berne), E. Dreyfus, Furet, Hantz, Jacot-Guillarmod, Künzler, Moricand, Muriset-Gicot, D^r Ræhrich (Genève); Haas-Zumbühl (Lucerne), Baur-Borel, Gallet (Neuchâtel); Betz (Tessin); Gruaz, Henrioud, Jaccard, Lugrin, Meyer (Vaud); E. Hahn, Landolt (Zurich); Kretschmar (Alsace); D^r Cramer (Italie), — plus MM. H. Guillard et Jules Budin, candidats.

Se font excuser: MM. A. de Witte, P. Bordeaux (membres honoraires); Fontanellaz (Berne); Dunant (Genève); R. Abt (Lucerne); Ruegg-Karlen (Tessin); E. Lehr (Vaud); Blumer-Egloff, D^r Nægeli (Zurich); Babut, Martz (France).

M. le président communique quelques modifications apportées à l'ordre du jour, puis la parole est donnée au secrétaire pour la lecture

du procès-verbal de la précédente assemblée générale, lequel est adopté.

M. le président présente son rapport sur l'activité de la Société pendant les deux années écoulées ; il débute en rappelant les noms des sociétaires décédés, rendant à chacun un juste hommage, particulièrement à feu notre collègue, le D^r Geigy, de Bâle, qui a droit à la reconnaissance de la Société pour le legs de 5000 francs qu'il lui a fait.

Pour combler le vide laissé par notre regretté vice-président, M. F. de Stoutz, le comité s'est adjoint provisoirement M. Henry Fatio.

Les recrues faites pendant ces deux années ne sont malheureusement pas en proportion avec les pertes survenues soit par décès, soit par démissions; il en résulte une situation précaire qui retentira sur la publication de notre *Revue*.

M. le président énumère les travaux aussi variés qu'intéressants parus dans l'organe de la Société; il en remercie les auteurs, de même que les membres du comité, comme aussi M. le professeur Lugrin, pour la contribution qu'ils apportent à l'élaboration de cet organe.

Le rapport signale également l'activité du comité dans divers domaines : sur la demande de M. Blumer-Egloff il a cherché à faire insérer dans le prochain Code pénal fédéral un article empêchant la falsification des anciennes monnaies ; la question n'a pu encore être résolue.

Sur la proposition de M. Grossmann, le comité s'est adressé au Conseil fédéral pour remettre en circulation les anciens écus de tirs fédéraux; cette demande a été repoussée.

M. le président exprime les regrets que lui cause la détermination prise par M. Cahorn de se retirer du comité, à l'activité duquel il a consacré un quart de siècle; il propose pour le remplacer comme membre suppléant M. E. Hahn, assistant au Musée national, à Zurich.

M. Baur-Borel remercie M. le président de son intéressant rapport, si complet, et il exprime le vœu que le comité soit maintenu à Genève.

M. Grossmann présente le rapport financier pour 1913-1914, accusant un solde débiteur de 2672 fr. 35; il constate que, malgré le chiffre assez sensible de décès et de démissions, la situation n'est nullement critique et qu'après la guerre, notre Société pourra reprendre son activité normale.

Le rapport des vérificateurs des comptes, rédigé par MM. Fontanellaz et Blatter, est présenté par ce dernier; il conclut à l'adoption du rapport du trésorier, félicitant M. Grossmann pour la manière dévouée avec laquelle il s'acquitte de son mandat.

M. Cailler expose la situation de notre bibliothèque et des collections qui lui sont confiées; il constate leur accroissement tout en exprimant la crainte que le nouveau local ne suffise plus à les contenir. En terminant, M. Cailler adresse quelques mots de sympathie à ceux des adeptes de notre science victimes de la guerre, en particulier à nos collègues belges dont le pays, si riche en collections et œuvres d'art, est dévasté.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du comité pour 1915-1918 (scrutateurs : MM. Henrioud et Blatter). — Bulletins délivrés : 28; rentrés : 28.

Sont élus: MM. Demole, Eugène, par 26 voix.

Grossmann, Théodore, » 25 »
Cailler, Henri, » 26 »
Audeoud, Édouard, » 26 »
Fatio, Henry, » 27 »
Hahn, Émile, » 25 »
Jarrys, Henri, » 26 »

Sont nommés vérificateurs des comptes pour 1915-16 MM. Fr. Blatter et Lang-Schneebli.

L'assemblée adopte à l'unanimité une proposition de M. le président, nommant membre honoraire M. le vicomte Baudoin de Jonghe, président de la Société royale belge de numismatique.

Sur le préavis du comité, la cotisation annuelle est maintenue pour une période triennale à 15 francs.

M. le président consulte l'assemblée au sujet d'une modification à l'art. 41 des statuts, abaissant le droit d'entrée à 5 francs et portant de 100 à 150 francs la cotisation des membres à vie. Cette modification est adoptée.

Aucune proposition n'étant formulée pour le lieu de la prochaine assemblée générale, le choix en est laissé au comité.

L'assemblée accepte ensuite les candidatures suivantes:

M. Jules Budin, rentier, à Genève, présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann;

MM. Germain Pochon et fils, graveurs, à Genève, présentés par les mêmes;

M. J. Simon, négociant, à Genève, présenté par les mêmes ;

M. Henri Guillard, camionneur officiel des C. F. F., à Bex, présenté par MM. Grossmann et Meyer.

On passe ensuite aux communications portées à l'ordre du jour :

M. le D^r Grunau présente une fort belle collection de *Médailles de* guerre suisses, avec documentation à l'appui. Nous ne pouvons donner une analyse détaillée de ce beau travail, que nous espérons publier un jour dans notre *Revue*.

M. le président remercie l'auteur de sa démonstration qui présente un véritable intérêt; c'est la première fois qu'une collection de ce genre est présentée d'une façon aussi complète.

M. Audeoud prend le fauteuil présidentiel pendant que M. Demole donne lecture des deux mémoires suivants :

1° Médaille rappelant l'annexion de Genève à la France, 1798-1813. Ce mémoire est imprimé dans le présent fascicule.

2° Attribution d'un monétaire mérovingien trouvé aux environs de Genève.

Il s'agit d'un triens en or trouvé dans les environs de Genève, appartenant au Cabinet de numismatique de cette ville, décrit par Soret en 1841,¹ puis par d'autres auteurs, sans qu'aucun d'eux en ait proposé l'attribution. Par l'étude du type et d'après le nom de lieu, Carecinisi, l'auteur suppose que la pièce en question est originaire de la région du Mans; par une suite de déductions, il estime qu'on pourrait l'attribuer à la localité de Charchigné, dans la Mayenne.

M. Audeoud félicite M. Demole de ses deux communications, il le remercie de faire bénéficier la Société de ses recherches si pleines d'intérêt et il lui rend la présidence.

M. le professeur E. Lugrin, présente une étude sur la Médaille du Conseil d'État vaudois en 1862, que l'on trouvera dans le présent fascicule.

M. le président remercie M. Lugrin pour cette page d'histoire contemporaine intéressante à plus d'un titre.

Après quelques paroles de MM. Haas-Zumbühl et Grossmann, la séance est levée à 11 heures.

* *

Le sociétaires se rendent alors au Musée d'art et d'histoire, dont ils visitent le Cabinet de numismatique sous la conduite de son conservateur, M. Eugène Demole, puis le Musée des arts décoratifs, guidés par M. G. Hantz, directeur de ce musée.

¹ Revue numismatique, 1841, p. 397, n. 3.

A midi et demi, un banquet fort bien servi réunit les numismates au Parc des Eaux-Vives.

Au dessert, M. Eugène Demole porte le toast à la patrie suisse en des termes d'une grande élévation de pensée, qui soulèvent à plusieurs reprises les applaudissements de l'assemblée.

M. Dreyfus salue, en employant successivement les trois langues nationales et au nom de la Section de Genève, les sociétaires venus de différentes parties de la Suisse. On applaudit encore MM. Cailler, Henrioud, Haas-Zumbühl, Cramer et Kretschmar, ce dernier parlant au nom de la France.

Notons que les vins d'honneur étaient dus à l'heureuse initiative de la Section de Genève.

A 3 heures, des « mouettes » transportent la Société de l'autre côté du lac, à Bellevue, dans la belle propriété de notre collègue, M. Henry Fatio, où une réception était présidée d'une façon charmante par M^{me} H. Fatio.

La journée s'est terminée par une visite à l'exposition du « luminaire », créée par MM. Dreyfus père et fils, qui s'en font les aimables cicérones.

H. J.

Rapport du président sur l'exercice 1913 et 1914.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le mandat de votre Comité ayant expiré l'an passé, trois ans après l'élection de Schaffhouse, il en résulte que, depuis une année, notre société vit sous le régime de l'anarchie.

Je me hâte d'ajouter qu'aucune révolution n'est survenue et que les personnes que vous aviez nommées pour administrer la Société ont fait de leur mieux, pendant cet interrègne, pour ne pas démériter de de votre confiance.

Depuis notre dernière réunion à Locarno, la Société Suisse de Numismatique a été cruellement éprouvée. Comme membres honoraires, elle a perdu successivement Charles Domanig et Théodore de Liebenau; comme membres actifs, Aloys de Molin, Antoine Salinas, Charles de Rivaz, Jacques Schulmann, Edmond Rappaport, Alix Vincent, Frédéric de Stoutz et Ernest Walsch.

Les précédents fascicules de la Revue ont annoncé ces décès et ont rappelé les titres de nos regrettés collègues, leurs travaux et les faits principaux de leur carrière. J'ajouterai qu'après la mort de notre cher vice-président, Frédéric de Stoutz, votre Comité s'est adjoint provisoirement M. Henri Fatio, banquier, qui a bien voulu accepter pour parfaire les sept membres dont, réglementairement, ce Comité doit être composé.

Il me reste à vous parler, Messieurs et chers Collègues, du décès tout récent d'Alfred Geigy, de Bâle, qui a succombé, au commencement d'août, à une longue et cruelle maladie. Membre de notre Société depuis le 25 mai 1882, il fut vice-président pendant l'année 1887. Il porta toujours un vif intérêt au développement et à la vitalité de notre compagnie. Présent à la plupart des assemblées générales, il prenait fort à cœur tous les changements aux statuts. Bien souvent, il se trouvait seul de son avis, mais personne ne lui en voulait de sa franchise et de sa tenacité, car on sentait bien qu'il était guidé par le seul intérêt de la Société.

Il a publié, principalement dans notre ancien Bulletin, plusieurs mémoires, témoignant de beaucoup d'esprit de recherches et de conscience, tels par exemple, le travail intitulé « Aus Schweizerischen Archiven », puis « Haldenstein und Schauenstein-Reichenau und ihre Münzprägungen ». Il fit aussi paraître à part un recueil des « Mandats monétaires suisses imprimés », précieuse collection pour ceux qui ont à consulter nos ordonnances monétaires suisses, puis il publia, en 1899, après un assez long stage au Musée de Bâle, le catalogue détaillé et illustré de la belle collection Ewig-Thurneysen, dont on a lu l'histoire dans le dernier fascicule de la Revue. Je ne cite ici que ses travaux principaux.

Alfred Geigy, que nous n'avons plus revu à nos réunions annuelles depuis celle de 1911, à Schaffhouse, a été atteint par plusieurs infirmités, puis par une longue maladie, à laquelle il n'a pu résister. Entouré des soins de sa vénérée mère, il s'est éteint le 8 août 1915.

Avant de mourir, notre collègue et ami a désiré laisser un souvenir tangible de l'intérêt qu'il portait à notre société, en l'instituant son héritière pour une somme de 5000 francs, ultime témoignage de l'affection qu'il portait à notre compagnie, dont nous lui sommes profondément reconnaissants.

Depuis notre dernière réunion à Locarno, outre le décès de nos regrettés collègues, nous avons enregistré plus d'une démission, et nous ne pouvons pas dire, hélas, que pour combler tous ces vides les nouvelles admissions soient en nombre suffisant. Il en résulte pour notre Société une situation précaire, qui retentit naturellement sur la régularité avec laquelle doit paraître la Revue. Peut-être faudra-t-il désormais, et pendant les temps troublés que nous traversons, ne publier qu'un volume tous les deux ans. Il appartiendra à votre futur comité de prendre une décision à cet égard.

Depuis deux ans, la Revue a publié des travaux variés et intéressants.

M. Imhoof-Blumer nous a donné la description de monnaies se rapportant à 157 villes grecques, avec plusieurs dissertations de valeur sur quelques-unes d'entre elles. La plupart de ces pièces appartiennent à l'auteur et plusieurs aussi au Musée de Winterthour. Le même savant a publié une médaille de Pie VII, de 1801, dont le droit est de Gioacchimo Hamerani et le revers de Gaspard-Joseph Schwendimann, avec le millésime de 1775. Ce même revers avait une première fois servi pour la médaille de prix de l'académie San Luca à Rome et il servit une troisième fois pour une médaille de Grégoire XVI, en 1815. La médaille de Pie VII se trouve au Musée de Winterthour.

M. Roger Vallentin du Cheylard nous a parlé de plusieurs médailles de Provence de la fin du xviii siècle, ainsi que des hypothèses se rattachant aux faux louis de Birmingham, datés de 1757 et portant la marque monétaire de la Rochelle.

Notre regretté collègue, M. Aloys de Molin, a publié son dernier mémoire dans notre Revue: Le penny d'or de William l'ancien, roi de Wessex (901-925).

M. René de Saussure, un des protagonistes de l'espéranto, nous a expliqué le mécanisme assez séduisant d'une monnaie internationale, le spesmil d'or, du poids de 8 grammes, au titre de 0,916. Ce qui milite le plus en faveur de cette innovation, c'est que le spesmil ne serait pas obligatoire.

M. le commandant A. Babut a présenté la suite de ses études sur le monnayage de quelques ateliers des rois de France, ceux de Marseille, d'Aix et de Tarascon, étude fort instructive, en raison des types battus et des circonstances marquées par la lutte de Marseille et d'Aix qui se disputèrent pendant près de trois siècles la possession de l'atelier de Provence.

M. Adrien Blanchet a cherché, dans une intéressante dissertation, à expliquer pourquoi le type de quelques monnaies d'Orange s'inspira de celui des monnaies du Puy.

M. Haas-Zumbühl a continué son étude sur les monnaies de Lucerne, en donnant des détails circonstanciés sur le monnayage de 1803 à 1848, ainsi que la description de toutes les pièces lucernoises de cette période.

M. Ruegg-Karlen nous a donné un avant-goût de l'histoire monétaire de Bâle, à laquelle il travaille assidûment, en présentant la liste aussi complète que possible des maîtres de Monnaie, des graveurs et des médailleurs de l'atelier de Bâle, du XIII° au XIX° siècle.

M. Émile Hahn, dans une étude fort documentée, nous a initiés à la vie et aux œuvres du graveur Hans Gutenson et de ses quatre fils.

M. Ernest Lugrin, grâce à de patientes recherches d'archives a établi toute l'histoire de la médaille de prix du Collège de Morges, gravée en 1739, par Jean Dassier. M. Lugrin a également démontré que le jeton de notre Société, frappé pour l'assemblée générale de Coire, en 1897, a été consacré à Jean-Ulrich Stampfer, avec des dates inexactes, alors qu'il eût paru naturel de consacrer ce jeton à la mémoire de Jacob Stampfer, son fils.

M. Fritz Blatter a décrit un nouveau blutzger d'Appenzell (Rhodes intérieures), ainsi que des hellers de Berne, de 1539, 1540 et 1545, appartenant, soit au Musée historique de Berne, soit à l'auteur.

M. Julien Gruaz nous a fait connaître les monnaies romaines trouvées à diverses époques sur le Chasseron et qui sont aujourd'hui conservées en partie, soit au Musée historique de Vaud, soit à celui de Sainte-Croix. M. Gruaz a également décrit deux autres trouvailles monétaires modernes, l'une faite à Châtillens, l'autre à Facug, au canton de Vaud, pendant les années 1913 et 1914.

M. Gessler-Herzog a tenu, et nous lui en sommes reconnaissants, à retracer la carrière de Louis Ewig, numismate bâlois qui vécut de 1814 à 1870. La collection remarquable qu'il avait formée fut léguée à son frère; elle parvint ainsi à la veuve de celui-ci, M^{me} Ewig-Thurneysen, et tout porte à faire espérer qu'elle ne sera pas perdue pour Bâle.

Notre séance se trouvant assez chargée, vous me permettrez, Messieurs et chers collègues, de passer sous silence les quelques lignes écrites dans la *Revue* par votre président et de clore ici ce rapide aperçu des travaux de quelques-uns de nos membres, non sans avoir remercié de votre part MM. Henri Cailler, Théodore Grossmann et Henri Jarrys, sans oublier M. le professeur Ernest Lugrin, pour la constante, indispensable et anonyme contribution qu'ils apportent à l'élaboration de l'organe de notre Société.

Vous aurez vu, Messieurs et chers collègues, dans les derniers fascicules de la Revue, quelle a été l'activité de votre comité pendant ces deux dernières années. La guerre scélérate qui a mis l'Europe en feu et qui lui enlève depuis quatorze mois des centaines de mille jeunes et précieuses existences, la guerre a jeté un voile de deuil sur notre énergie et nos travaux. Lorsque la moitié du genre humain est en train de s'entre-égorger et de ruiner ceux qui restent, il n'est guère étonnant que ceux-ci manquent de courage pour travailler. Notre comité a cependant fait de son mieux pour réagir. Sur la demande de M. Blumer-Egloff, il a cherché à faire inscrire dans le futur Code pénal fédéral un article qui protège les anciennes monnaies, en empêchant leur falsification. La question n'est pas encore résolue. Le premier de ce mois, votre président a reçu de M. Müller, président du Département fédéral de Justice et Police, une lettre disant: « Nous ne manquerons pas de soumettre la requête de la Société suisse de numismatique à la commission d'experts, lors de la prochaine session qui aura probablement lieu dans le courant d'octobre, afin que cette commission puisse statuer sur cette proposition. » Sur la demande de notre trésorier, votre comité s'est adressé au Département fédéral des Finances pour tâcher de rendre à nos anciens écus de tirs une valeur longtemps consentie, puis brusquement reniée, mais, comme il fallait s'y attendre, cette demande a été écartée.

Vous allez être appelés, Messieurs et chers collègues, à renouveler pour une période de trois ans ce comité. Depuis un quart de siècle il a été pris parmi des genevois. Bien que ce soit un réel honneur pour notre ville, il est utile de remarquer que nous ne nous considérons nullement comme indispensables et inamovibles. Tout au contraire, mettant en première ligne et au dessus de tout le bien et le développement de notre Société, nous sommes prêts à remettre en d'autres mains que vous désignerez, la direction et l'administration de notre compagnie, ainsi que celle de la *Revue* qui ne cesseront pas, au reste, de faire l'objet de notre constante sollicitude.

Avec le décès si regrettable de notre vice-président, M. Frédéric de Stoutz, votre comité doit aussi enregistrer la démission, comme membre suppléant, de M. Auguste Cahorn. Les occupations croissantes de notre collègue, dont l'activité est si fort appréciée à l'Hôtel municipal, ne lui permettent plus d'assister à nos séances et il préfère se retirer, tout en restant membre actif et fidèle de notre Société. Nous

enregistrons avec regrets cette décision et rappelons que depuis un quart de siècle, M. Cahorn faisait partie du comité, auquel il a rendu de signalés services.

Comme l'article 13 de nos statuts ne s'oppose pas à ce que l'un des membres du comité soit choisi dans une autre ville que celle du siège de la Société, notre comité verrait avec plaisir la nomination de M. Émile Hahn, assistant au Musée national, comme membre suppléant du comité.

Les nouveaux membres de notre Société reçus depuis septembre sont :

MM. Jules Kretschmar, à Colombier; les successeurs de J. Schulman, à Amsterdam; G. Bougarel, à Paris; Joseph Morand, à Martigny, représentant de l'État du Valais; Xavier Weber, Lucerne; D. P. Betz, Monti-Locarno.

E. DEMOLE.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1913 et 1914.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le rapport que j'ai à vous présenter pour l'exercice écoulé comprend deux années du calendrier et sera fort bref, notre activité ayant été très réduite pour les circonstances que vous connaissez tous. Je commence par vous livrer le bilan comparatif avec 1912.

I. Dépenses.		1912		1913 et 1914		
Impressions et illustrations	Fr.	2890	95	Fr.	2996	_
Bibliothèque))	176	85))	124	45
Frappe de médailles	»	_	-	"	13	
Fonds spéciaux	»	301	15	»	189	80
Frais généraux	»	553	80	»	711	90
Caisse (solde débiteur)	v	1817	80	»	2672	35
Total	Fr.	5740	55	Fr.	6707	50

II. Recettes.	1912		1913 et 1914		
Cotisations annuelles	Fr.	2790 —	Fr.	4170 —	
» arriérées))	15 —))		
Droits d'entrée	»	220 —	»		
Cotisations uniques))	300 —	»	200 -	
Cotisations volontaires et extra-					
ordinaires	»	190 —	»		
Vente d'anciennes publications	»	28 15	"	7285	
Annonces	»	115 —	»	70 —	
Abonnements à la Revue	»	213 75	»	206 25	
Intérêts	»	84 10))	170 60	
Frappe de médailles))	245 70	"		
Caisse (solde de l'exercice précédent)	»	1538 85	» ₋	1817 80	
Total	Fr.	5740 55	Fr.	6707 50	

Il résulte une diminution sensible de nos membres, les décès et les démissions n'étant pas égalisés par les admissions de nouveaux membres.

Nos fonds disponibles ont augmenté de 854 fr. 55, et nos fonds spéciaux s'élèvent à 1600 francs, au lieu de 1400 francs, en inventoriant les titres qui en font partie au même cours qu'en 1913 (ce qui n'est pas tout à fait exact suivant la cote de la Bourse). Nous ne voulons pas oublier de signaler, avec reconnaissance, la subvention extraordinaire de **250 francs** qui nous a été accordée par notre membre honoraire, M. le D^r Imhoof-Blumer, à l'occasion de sa dernière publication sur les monnaies grecques au commencement du tome XIX de la *Revue*.

Notre position financière actuelle n'est nullement mauvaise et nous espérons qu'une fois la crise de la guerre mondiale passée, notre Société pourra reprendre son activité normale.

Genève, le 1er septembre 1916.

Th. Grossmann, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1913 et 1914.

MESSIEURS,

Les soussignés, en leur qualité de censeurs, ont vérifié les comptes et le bilan ci-dessus. Ils ont constaté la régularité parfaite de la comptabilité et l'exactitude du bilan présenté.

L'actif, soit la fortune de notre Société se compose des valeurs suivantes:

14 obligations 3 % Genevois à lots 1880	Fr.	1400 -
2 » $^{3^{-1}/2^{-0}/0}$ Chêne-Bougeries 1895))	200
Compte-courant (Banque H. Boveyron)))	1143 -
Caisse (solde créditeur)	, »	$1529 \ 35$
Actif net au 31 décembre 1914	Fr.	4272 35
» 1912))	3217 80
$Augmentation \dots \dots$	»	1054 55

Nous proposons à l'assemblée générale d'accepter les comptes de de cet exercice 1913-1914 tels qu'ils sont présentés par notre trésorier et de les approuver dans leur teneur. M. Grossmann mérite de chaleureuses félicitations pour la manière distinguée avec laquelle il continue à s'acquitter de son mandat.

Berne, le 15 septembre 1915.

Charles Fontanellaz. Fritz Blatter.

Rapport du Bibliothécaire.

Messieurs,

C'est au début de la période 1911-1915 qu'a eu lieu le transfert de nos collections dans le nouveau local de la rue Necker.

Celui-ci, situé dans un bâtiment public d'un abord facile, est très bien éclairé. Peu nombreux sont ceux d'entre nous qui en connaissent le chemin. Il est permis de le regretter.

Pendant ces quatre ans le nombre des échanges que nous faisons avec notre Revue ne s'est guère modifié; il est actuellement de cinquante et un. La Rivista di storia antica est la seule publication dont l'envoi ait cessé et le comité n'est pas entré en relation avec la rédaction de nouveaux journaux.

Les événements qui se déroulent actuellement en Europe entraineront nécessairement d'autres suppressions. Il est inutile d'anticiper.

Les livres et les brochures reçus en présents, à côté des périodiques, sont toujours assez nombreux. Nous réitérons ici l'expression de notre vive reconnaissance à tous ceux qui nous ont donné des gages de leur intérêt.

Les augmentations dont il vient d'être question se succédant de façon continue, font que le nouveau local est déjà trop exigu. Le problème du logement de nos collections se posera pour nous, à son tour, et avant qu'il soit longtemps, comme il s'est posé pour d'autres sociétés analogues à la nôtre.

Confiera-t-on nos livres à une bibliothèque publique quelconque, avec conditions spéciales de consultation octroyées à nos membres? Ce sera peut-être la solution que, par la suite, il faudra envisager et qui s'imposera. Comme c'est une chose à examiner sérieusement et pour elle-même, je ne fais que l'effleurer en passant.

Au risque de me répéter, je vous rappelle qu'il n'y a pas de conservation de bibliothèque possible sans reliures, or l'état de la caisse nous interdit de faire, dans ce domaine, ce qui serait strictement nécessaire.

Notre collection de monnaies et de médailles qui compte quinze cent cinquante-sept pièces souffre, elle aussi, du manque de place. Il est actuellement impossible de la classer méthodiquement.

Ainsi que je l'ai fait, il y a un instant pour les livres, je renouvelle mes remerciements à ceux qui ont enrichi notre médaillier.

Voici maintenant le mouvement de nos diverses collections pendant la période écoulée:

	Année 1911-1912	Année 1912-1913	Année 1913-1914	Année 1914-1915
Livraisons périodiques Volumes et livraisons non	242	237	213	133
périodiques	37 54	37 64	39 171	$\frac{3}{7}$
Médailles et jetons	30	3	3	18
Livres empruntés Lecteurs à domicile	18 ouv. (43 vol.)	27 ouv. (47 vol.) 12	17 ouv. (27 vol.) 8	13 ouv. (16 vol.) 6
Photographies Médailles sorties	_	_ 1	_	4

MESSIEURS,

Avant de terminer, permettez-moi de vous dire que c'est pour moi un double privilège de vous avoir entretenus aujourd'hui de nos collections, d'abord pour vous remercier de la longue confiance que vous m'avez accordée et dont j'ai cherché à ne pas démériter et ensuite de pouvoir le faire dans cet oasis de paix qu'est notre bienheureux pays, alors qu'à nos frontières il n'y a place que pour la haine et le carnage, le pillage et la destruction.

C'est pourquoi, dans le calme qui nous pèse presque, je crois opportun d'exprimer ma sympathie — que dis-je, notre sympathie à tous — aux adeptes de notre science qui sont dans les tourments ou qui sont tombés pour la défense de leurs patries respectives; d'une façon spéciale cependant à nos confrères belges dont le pays, si riche en collections et en œuvres d'art de tous genres, a été, et est encore, victime d'un des plus épouvantables forfaits que l'histoire ait enregistrés.

Genève, le 26 septembre 1915.

H. CAILLER, bibliothécaire.